

ÉTUDE

SUR LES

RELATIONS ÉCONOMIQUES

DES PRINCIPAUX PAYS

DE

L'EUROPE CONTINENTALE

AVEC L'EXTRÊME-ORIENT

PAR

EDOUARD CLAVERY

CONSUL DE FRANCE

155
1650



LIBRAIRIE

CHEVALIER & RIVIÈRE

47, Rue Bonaparte, PARIS

1903

ИЗДАНИЕ
СЕРИЯ
ОООП
№ 3. 4. 2000

222534-54

AVANT-PROPOS

La question des relations économiques avec l'Extrême-Orient est de celles qui, pendant la période récente, ont spécialement attiré l'attention publique en Europe. On s'est, notamment, occupé de la valeur de ces régions asiatiques comme débouchés pour les marchandises de l'Occident ; elle n'a pas encore autant d'importance qu'on l'avait d'abord supposé. Cependant, on constate que, depuis dix ans, les exportations des pays du Continent vers la Chine et le Japon ont sensiblement progressé. De 1891 à 1900, pour l'Allemagne, l'augmentation atteint 89.7 millions de francs (152 0/0), pour la Belgique, 19 millions 489.000 francs (217 0/0), pour la Suisse, 12 millions 413.000 francs (233 0/0), pour l'Autriche-Hongrie, 12 millions 875.000 francs (1.430 0/0), enfin, pour l'Italie, 6 millions 533.000 francs (625 0/0). Durant le même intervalle, les envois de France se sont élevés de 15 millions à 34 millions 337.000 francs, soit une plus-value de 19 millions 1/2 environ, ou de 137 0/0 ; ceux de l'Angleterre (1) ont monté de 157 millions de francs (52 0/0). Au total, l'accroissement se chiffre par 317 millions 378.000 francs avec le Royaume-Uni, et 160 millions 410.000 francs sans le Royaume-Uni.

Il y a deux ans, M. Yves Guyot écrivait dans le Siècle (2) : « Nous croyons que la politique européenne doit avoir pour base cette formule : « Substitution en Chine, à la politique religieuse et militaire, de la politique commerciale. » En ce qui concerne notre pays en particulier, cette maxime paraîtra d'autant plus justifiée, elle pourra s'appliquer dans des conditions d'autant plus favorables que l'ensemble des intérêts privés français, dans l'Empire du Milieu, aura pris plus d'extension ; elle constitue comme un nouveau motif de sou-

(1) On trouvera quelques détails, au sujet de ce pays, dans ma brochure publiée chez le même éditeur, au mois de juin dernier, sur les *Relations économiques entre l'Angleterre et l'Extrême-Orient*.

(2) Numéro du 4 octobre 1900.

huitier le développement des relations économiques entre les deux contrées.

C'est là, d'ailleurs, un vœu qui il est naturel de former, à des points de vue divers, et qui s'est manifesté déjà plusieurs fois; le 8 août dernier, M. le Gouverneur général de l'Indo-Chine l'exprimait aussi, lors du banquet offert en son honneur par l'Association du Commerce et de l'Industrie. Dans son allocution, M. Beau, — qui, comme on sait, arrivait alors de Chine, où, pendant un an, il avait représenté la France, — a déclaré expressément qu'« il faut que l'action politique ait pour fondement la masse « des intérêts industriels et commerciaux ».

Un négociant, un chef d'entreprise est, en général, le premier averti des occasions qui peuvent se présenter : à propos d'une opération donnée, à lui seul appartient de juger ce qui est possible et avantageux. Pour sa décision, il est clair qu'il tiendra compte, avant tout, des conditions qui se rencontrent dans le pays même du siège de ses affaires. Néanmoins, on ne saurait dire qu'il n'y a jamais d'intérêt pratique à connaître les tentatives faites et les résultats obtenus par des concurrents étrangers. En matière économique, l'expérience d'autrui parfois est instructive. Quoi qu'il en soit, par l'ensemble d'informations qu'elle contient, la présente étude ne restera peut-être pas tout à fait inutile. Le lecteur trouvera notamment, en appendice (annexe I), l'énumération détaillée des articles allemands, belges, suisses, autrichiens et italiens, qui, pendant les exercices 1900 et 1901, ont été placés, en quantités plus ou moins considérables, sur les marchés d'Extrême-Orient. Les exportateurs français en relations d'affaires avec les mêmes régions apprécieront s'ils ont un parti quelconque à tirer de ses renseignements ainsi recueillis sur les opérations de leurs compétiteurs des pays voisins.

23 Novembre 1902.



RELATIONS ECONOMIQUES

ENTRE

L'EUROPE CONTINENTALE & L'EXTRÊME-ORIENT



Quand on cherche à se rendre compte, d'une façon quelque peu précise et détaillée, des relations économiques entre l'Occident européen et l'Extrême-Orient, on rencontre une difficulté particulière. Il existe bien des statistiques officielles dressées dans les Etats asiatiques ; mais, malgré l'intérêt qu'ils présentent, les renseignements fournis par ces documents semblent parfois insuffisants, au point de vue surtout des relations avec chacun des pays de l'Occident, pris séparément. C'est ainsi que dans les *Trades Reports and Returns* publiés par l'administration des douanes chinoises, les commerces respectifs de la France, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, etc., sont confondus sous la rubrique générale d'« Europe continentale » (moins la Russie). Pendant l'année 1900, les chiffres indiqués relativement aux échanges de l'Empire du Milieu avec les nations ainsi groupées sont de 40.273.405 hk. taëls (39.131.573 fr.) à l'importation et de 24.976.619 hk. taëls (95.190.918 fr.) à l'exportation.

Or, comme on le verra plus loin, d'après les documents européens ce même trafic, dans les ports du continent, est estimé, respectivement, à 112 millions à la sortie et à 274 millions (1) à l'entrée. Ces chiffres, il est vrai, comprennent aussi le commerce avec Hong-Kong et Macao, lequel, naturellement, n'est pas inclus dans les statistiques des douanes chinoises. Mais, d'un autre côté, les deux sommes indiquées sont obtenues sans le trafic avec la Hollande, le Danemark, la Suède et la Norvège, et le Portugal. On peut estimer qu'il y a compensation, en quelque sorte, et que les nombres donnés représentent approximativement, à l'arrivée ou au départ des ports européens, la valeur déclarée ou arbitrée des marchandises échangées avec l'Empire

(1) De francs.